

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 10 (1909)

Artikel: Dixième rapport annuel : 1909
Autor: Graf, J.H. / Godet, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dixième rapport annuel

1909

L'année écoulée a été marquée par des changements importants dans la composition de la Commission de la Bibliothèque aussi bien que dans celle du personnel.

Le 2 février le Conseil fédéral a accepté avec remerciements pour services rendus la démission de M. le D^r J. Kaiser, archiviste fédéral, vice-président de la Commission, puis au mois de mai, dans les mêmes conditions, celle de M. le Professeur D^r G. Tobler. Comme, en raison de la réorganisation pendante de la Bibliothèque nationale, il n'a pas encore été pourvu à leur remplacement, la Commission ne se compose plus actuellement que de 3 membres: MM. le Professeur D^r J. H. Graf, président, le Professeur D^r V. Rossel, vice-président, et le D^r A. Wäber. Quoique ainsi réduite elle n'en a pas moins tenu au cours de l'exercice écoulé 10 séances con-

sacrées en majeure partie à la liquidation des affaires courantes de l'administration.

Le 14 mai le Conseil fédéral a nommé M. le Dr Marcel Godet, de Neuchâtel, à la place de bibliothécaire vacante depuis le 1^{er} janvier 1909. Le nouveau titulaire est entré en fonction le 1^{er} août. A la même date entrait au service de la Bibliothèque M^{lle} Mathilde Laubscher, de Meinisberg (Berne), nommée aide technique en remplacement de M^{lle} Nina Simonett démissionnaire (31 mars). M. François Vaucher, aide technique, a été promu en septembre au poste d'assistant scientifique qui était sans titulaire depuis plus de 3 ans. Enfin, en novembre, M. Carl Lüthi-Tschanz, de Rüderswil (Berne), a été nommé à l'emploi d'aide technique devenu vacant par suite de cet avancement.

L'accroissement de la Bibliothèque en 1909 a été notablement plus considérable qu'au cours de l'exercice précédent. L'inventaire accuse une augmentation de 12,456 numéros, représentant 20,940 pièces, contre environ 11,950 numéros ou 17,400 pièces en 1908. Les acquisitions de „nouveautés“, c'est-à-dire de publications parues depuis 1901, se chiffrent par 8033 numéros ou 13,402 pièces, celles d'ouvrages plus anciens par 4423 numéros ou 7538 pièces. L'élévation de ces chiffres résulte exclusivement des dons qui ont été en proportion plus forte encore que de coutume. En effet, tandis que les achats sont tombés de 4000 à 2668 numéros, soit de 5700 à 3350 pièces, — diminution due à la réduction du personnel durant la première partie de l'année, — les dons ont passé de 7300 à 9788

numéros, c'est-à-dire de 11,700 à 17,590 pièces. Dans ce chiffre est comprise une collection d'environ 6000 publications de sociétés suisses de secours mutuel reçue du Département du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie auquel nous renouvelons ici l'expression de notre reconnaissance pour ce don d'une importance exceptionnelle.

La Bibliothèque a cédé en revanche, soit à charge de réciprocité, soit à titre de don, une assez grande quantité de doublets, en particulier à la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne et aux Archives du Canton de Berne, sans parler d'envois de moindre importance à diverses institutions de bienfaisance ou d'utilité publique.

Le nombre des ouvrages prêtés ou consultés en 1909 accuse également une progression notable et qui serait plus réjouissante encore si elle provenait pour une plus large part de l'affluence des demandes de la Suisse hors de Berne. On ignore encore trop en dehors de la ville fédérale les ressources de la Bibliothèque nationale et les facilités qu'elle offre à ses lecteurs. Il a été délivré 12,144 ouvrages comprenant 21,763 volumes, contre 11,225 ouvrages ou 16,369 volumes en 1908. Au 31 décembre 1909 il y avait 1671 ouvrages, soit 2417 volumes en circulation. 5981 ont été consultés à la salle de lecture, 10,464 dans la ville de Berne, 5277 seulement dans le reste de la Suisse et 41 à l'étranger. L'expédition des livres hors de Berne a nécessité l'envoi de 2415 paquets postaux (2545 en 1908).

La salle de lecture a été aussi plus fréquentée que l'année précédente. Le nombre des lecteurs a passé de 5930 à 6725,

sans qu'il soit possible de déterminer la cause de cette sensible augmentation.

Un des principaux soins de l'administration de la Bibliothèque a été l'achèvement de l'impression du catalogue alphabétique de la Division A (Histoire et Géographie), qui avait été commencée en 1906. Le second volume, comprenant les lettres L—Z, est sorti de presse à la fin de décembre et l'ouvrage complet, précédé d'une introduction, sera mis en vente dans le courant de janvier.

La Commission a décidé de poursuivre ce travail de publication destiné à faire mieux connaître les ressources de notre bibliothèque et d'entreprendre sans retard la mise au point du catalogue d'une autre division en vue de l'impression.

Si utile que soit le catalogue alphabétique par noms d'auteurs, son insuffisance se fait toujours plus sentir, aussi bien pour les lecteurs que pour le personnel de la bibliothèque, à mesure que cette dernière se développe davantage. Un catalogue par matières en est la contrepartie et le complément indispensable. Aussi a-t-on repris et poursuivi activement ces derniers mois l'élaboration du répertoire par mots typiques (Schlagwortcatalog), commencé il y a 7 ans déjà. Mais l'expérience ayant démontré que la forme de *registre*, qu'on avait choisie alors, présentait de graves inconvénients — en particulier des difficultés techniques qui rendaient l'entreprise presque irréalisable et en tout cas ne permettaient pas, d'en faire profiter le public avant de longues années — on s'est

décidé à adopter le système des *fiches*, infiniment plus pratique, grâce auquel on sera en mesure, dans quelques mois déjà, de mettre le dit répertoire à la disposition des chercheurs dans la salle des catalogues.

A ce travail il faut ajouter, en dehors des besognes courantes, le récolement de la Division N, entrepris dernièrement, et le cataloguage d'une partie des doublets (les périodiques), sans parler de la publication du *Bulletin Bibliographique* qui se poursuit comme par le passé.

Le 22 mars l'assemblée fédérale a voté, conformément au préavis favorable de la Bibliothèque nationale, une subvention de frs. 15,000 à la Bibliothèque publique et universitaire de la Ville de Genève pour l'achat d'une partie de la précieuse bibliothèque Stroehlin.

A propos de Genève il y a lieu de rappeler la participation de la Bibliothèque nationale aux fêtes du Jubilé de l'Université de cette ville, où elle fut représentée par son bibliothécaire-adjoint, M. le Dr E. Haffter.

Au mois de juin M. le Professeur Graf a pris part à Londres, en qualité de délégué de la Suisse, à une conférence de la Commission du Catalogue international de littérature scientifique dont il a rendu compte au Département de l'Intérieur dans un rapport détaillé.

La Bibliothèque, chargée comme „Bureau régional“ d'élaborer pour le dit catalogue la bibliographie des ouvrages suisses, avait conclu il y a quelques années avec le *Concilium Bibliographicum* de Zurich une convention par laquelle celui-

ci s'engageait à fournir ce travail à des conditions déterminées. Ce système n'ayant pas donné des résultats satisfaisants une réorganisation de ce service s'imposait. La Bibliothèque a en conséquence dénoncé pour la fin de l'année le contrat qui la liait au *Concilium bibliographicum* et confié désormais la rédaction des fiches à un employé engagé spécialement à cet effet, M. le Dr Wissler, qui sera rétribué sur le crédit du Catalogue international et travaillera sous la surveillance immédiate de la Bibliothèque.

Celle-ci a reçu dans l'année écoulée du Bureau central de Londres 16 volumes du Catalogue international, à 8 exemplaires chacun. Elle garde 2 exemplaires pour son usage et distribue les 6 autres à autant de bibliothèques suisses.

Berne, janvier 1910.

Au nom de la Commission de la Bibliothèque Nationale Suisse,

le président :

Prof. Dr **J. H. Graf.**

le secrétaire :

Dr **Marcel Godet**, bibliothécaire.